

HERVE Conseil communal

Les zones bleues débutent vendredi

Les zones bleues seront activées dès le 1^{er} mars.

Une réunion avec les commerçants est prévue ce vendredi en matinée.

● Pierre LEJEUNE

Nous y voici ! La fin de la super saga des zones bleues touche à sa fin avec, dès ce vendredi, le début de la phase de sensibilisation.

Pour rappel, c'est dès 2006 que ce projet fut évoqué et, le 4 juin 2012, la commune approuvait le passage de 110 places de parking en zones bleues, c'est-à-dire le stationnement limité par un disque du lundi au vendredi. Ces emplacements concernent tant Herve (55 places avec la rue Potiérieure du n° 36 au 46, la place de l'Hôtel de Ville, la rue Neuve à partir du numéro 20, la rue de la Station face à la banque et à proximité de la Poste, le rond-point d'Outre-Cour et la rue du Marché aux numéros 22 et 23) que Battice (55 places avec la rue du Centre du n° 28 au 32, la place de l'église, la rue de Herve du n° 2 au 10 et la place du Marché du n° 16 au 25). Après un retard de livraison des poteaux de signalisation (notre édition du 22 août), un départ du gardien de la paix chargé de surveiller cette réglementation (notre édition du 2 octobre) et la décision de faire appel à un gestionnaire privé pour gérer les zones (le 5 novembre), c'est donc officiellement ce lundi que la gestion des zones bleues a été confiée à City-Parking (la bran-



ÉGA - LEJEUNE

che du groupe Q-Park qui s'occupe également des zones bleues à Theux). Comme prévu, la phase de sensibilisation s'étalera sur une durée de trois mois (du 1^{er} mars au 31 mai). Viendra ensuite une phase de répression avant un bilan annuel. La résiliation du contrat qui lie la Ville à City-Parking peut être engagée après une année. Dans le cas d'une poursuite, Herve serait en accord pour quatre années supplémentaires et devrait payer une indemnité en cas de résiliation prématurée. Avec une redevance de 25 € en cas de stationnement illégal et une estimation de 1000 infractions par an, le gestionnaire prévoit d'enregistrer des recettes annuelles de 25 000 €. ■

Commémorations 14-18

La Ville a envoyé un dossier pour un appel à projet concernant les commémorations de la guerre 14-18. Le but, avec l'école de la communauté française de Herve et l'école communal de Battice, serait de réaliser un parcours du souvenir avec divers arrêts aux monuments de Herve et Battice. Via des panneaux didactiques, ce parcours serait pérennisé et proposé à la Maison du Tourisme. L'Hôtel de Ville, le Fort de Battice ou encore les cimetières

de Battice et Herve feraient partie des haltes. La commune pourrait aller chercher un subside de 12 000 € pour un projet qui coûterait 19 000 €. Cet appel à projet a été voté à l'unanimité.

Enfin, un autre appel à projet concernant le centenaire de la guerre a été validé. Porté par la société d'histoire et d'archéologie du Plateau de Herve, il s'articule autour d'une exposition intitulée «Le Plateau de Herve dans la tourmente». Un subside de 50 000 € est envisageable. ■

ET ENCORE...

Prêt de matériel La valeur du prêt de matériel est de 9 545 €.

Chauffage La chaudière à eau et les aérothermes des ateliers du Chesseroux auront coûté 159 190,01 € avec un subside de 29 034 €.

Aménagement du territoire Le chemin Faïchamps, à Bolland, revient dans le domaine public.

Colère sur les finances

Un crédit à valoir sur le budget communal 2013 a été voté avec l'abstention du cdH. L'ancien échevin des finances s'est offusqué de chiffres parus dans la presse. «Victor Beckers s'est fâché par rapport à un article où nous n'avions rien dit ! Les 380 000 € de recettes liées aux taxes ont déjà été relevés en décembre. Je ne comprends pas que le cdH se soit abstenu alors que le douzième provisoire est essentiellement voté pour le traitement du personnel», a confié Pierre-Yves Jeholet.

L'égalité homme-femme

Le conseil a voté, à l'unanimité, pour promouvoir l'égalité homme-femme (sur proposition de Marie-Martine Schyns qui relayait les préoccupations du Conseil des Femmes Francophones). Le conseil s'engage à veiller à une représentation F/H à tous les niveaux de responsabilité, à tenir compte de la dimension de genre en établissant le budget communal, à confier cette compétence à un membre du Collège, à lutter contre la paupérisation des femmes et contre toutes les violences faites aux femmes et à combattre les stéréotypes sexistes.

Le bilan 2012 du service d'incendie de Herve

Le bilan 2012 du SRI de Herve a été dévoilé hier. Goupillé par son officier chef, Frédéric Vaassen, il reprend les caractéristiques des pompiers herviens. La caserne compte 84 volontaires et un professionnel (36 hommes à Battice, 49 à Herve). Neuf pompiers ont obtenu leur brevet en 2012. Douze véhicules sont rangés à Herve pour huit à Battice, ils ont

parcouru 95 616 km en 2012 pour 76 250 km en 2011. L'augmentation des kilomètres s'explique par le nombre d'interventions (850) et, en partie, par le véhicule de balisage qui accompagne désormais les ambulances et les pompiers. Enfin, l'ambulance totalise 1 119 sorties, soit 3,06 par jour et 30 041 km. Les détails des communes de l'arrondissement. ■

HERVE

296 sorties

- Incendies : 65.
- Alarme incendie : 14.
- Feu de cheminée : 8.
- Feu de véhicule : 12.
- Substances dangereuses pour l'environnement : 20.
- Pollution : 6.
- Interventions techniques et sauvetages : 153.
- Personne coincée dans un véhicule : 14.
- Risque d'effondrement : 5.
- Animal en danger : 4.
- Animal dangereux : 35.
- Dégager la voie publique : 33.
- Pompage d'eau : 23.
- Nettoyer le revêtement : 17.
- Logistique : 35.
- Balisage routier : 15.
- Fausse alerte : 19.

AUBEL

82 interventions

- Incendies : 5.
- Alarme incendie : 1.
- Feu de cheminée : 2.
- Feu de véhicule : 0.
- Substances dangereuses pour l'environnement : 2.
- Pollution : 1.
- Interventions techniques et sauvetages : 62.
- Personne coincée dans un véhicule : 1.
- Risque d'effondrement : 0.
- Animal en danger : 0.
- Animal dangereux : 15.
- Dégager la voie publique : 5.
- Pompage d'eau : 28.
- Nettoyer le revêtement : 5.
- Logistique : 4.
- Balisage routier : 1.
- Fausse alerte : 7.

THIMISTER-CL.

72 interventions

- Incendies : 11.
- Alarme incendie : 1.
- Feu de cheminée : 3.
- Feu de véhicule : 2.
- Substances dangereuses pour l'environnement : 1.
- Pollution : 0.
- Interventions techniques et sauvetages : 38.
- Personne coincée dans un véhicule : 5.
- Risque d'effondrement : 0.
- Animal en danger : 1.
- Animal dangereux : 14.
- Dégager la voie publique : 1.
- Pompage d'eau : 6.
- Nettoyer le revêtement : 5.
- Logistique : 9.
- Balisage routier : 5.
- Fausse alerte : 8.



imagesports.be

Le SRI de Herve est intervenu à 850 reprises en 2012.